



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Sénégal

Dakar, le 23 février 2023

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 38^{ème} SESSION
DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU SENEGAL
TENUE LE 23 FEVRIER 2023 A DAKAR**

Le Conseil National du Crédit (CNC) du Sénégal a tenu sa trente huitième (38^{ème}) session le jeudi 23 février 2023, à l'Agence Principale de la BCEAO à Dakar, sous la présidence de Monsieur Moussa TOURE, Directeur de la Monnaie et du Crédit, membre du Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO, représentant le Ministre des Finances et du Budget, Président statutaire du CNC.

Le Conseil a pris connaissance de la situation des campagnes de commercialisation agricole 2022-2023 et de la préparation des campagnes de production 2023, présentées par La Banque Agricole (LBA) et la Banque Nationale pour le Développement Économique (BNDE). Il a indiqué sa préoccupation relativement à la faiblesse de la collecte, en particulier des arachides, et au niveau élevé des prix des céréales sur les marchés. Cette situation présente des risques importants de répercussion sur la disponibilité des semences pour les campagnes de production 2023, notamment celle des arachides.

A l'issue des échanges, le Conseil a recommandé une coordination urgente entre, d'une part, le Ministère des Finances et du Budget, le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération et le Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire et, d'autre part, les acteurs tels que le système bancaire et les organisations de producteurs, en vue de prendre en charge les problématiques structurelles de renforcement de la production agricole et de son financement. Il s'agit notamment de :

- la disponibilité et la fiabilité des statistiques agricoles ;
- la mise en œuvre de mesures structurelles pour une cohérence et une efficacité renforcées de l'écosystème ;
- la rationalisation et l'efficacité des interventions de l'État au titre des programmes agricoles ;
- la restauration du financement de l'agriculture au travers d'un pool bancaire ;
- la résorption des arriérés des paiements vis-à-vis du secteur bancaire au titre des subventions publiques.

Les membres du CNC ont pris connaissance du rapport du Conseil National du Crédit au Comité de Politique Monétaire au titre de l'année 2022.

Le Conseil a pris note des résultats du cadrage macroéconomique 2023-2024 pour le Sénégal, élaboré par la BCEAO. Ils font ressortir une croissance satisfaisante de l'activité économique dans un contexte marqué toutefois par la persistance des tensions inflationnistes.

Le Conseil a été informé de la décision prise par le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, lors de sa réunion trimestrielle tenue le 09 décembre 2022, de relever de 25 points de base les taux directeurs de la Banque Centrale. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques passe de 2,50% à 2,75% à compter du 16 décembre 2022.

Enfin, le Conseil a arrêté son programme d'activités au titre de l'année 2023.

Fait à Dakar, le 23 février 2023

La Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal
